

PERSONNEL

Service Petite Enfance

Multi accueil Parmentier

Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants principal

EXPOSE DES MOTIFS

Afin de compléter l'équipe de direction de l'espace multi accueil Parmentier, nouvelle structure petite enfance de 20 places, il est nécessaire de créer un poste d'adjointe à la directrice.

Par conséquent je vous propose la création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants principal, ce qui modifie le tableau des effectifs comme suit :

EMPLOI	Ancien effectif	Nouvel effectif
Educateur de jeunes enfants principal	3	4

Date d'effet : 1^{er} novembre 2006.

Coût annuel du poste créé : 37 623,89 €.

La dépense en résultant sera imputée au budget communal, chapitre 012.

PERSONNEL

Service Petite Enfance

Multi accueil Parmentier

Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants principal

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

vu les décrets n° 95-31 et n° 95-32 du 10 janvier 1995 modifiés portant respectivement statut particulier et échelonnement indiciaire du cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants territoriaux,

vu sa délibération du 22 juin 2006 fixant l'effectif des emplois des éducateurs principaux territoriaux de jeunes enfants,

considérant qu'il convient de doter les services municipaux du personnel qualifié nécessaire à leur bon fonctionnement,

vu le budget communal,

DELIBERE

(par 35 voix pour et 4 voix contre)

ARTICLE 1 : DECIDE, avec effet au 1^{er} novembre 2006, la création d'un poste d'éducateur principal de jeunes enfants territorial.

ARTICLE 2 : FIXE conformément au tableau ci-dessous l'effectif de l'emploi considéré :

EMPLOI	Ancien effectif	Nouvel effectif
Educateur de jeunes enfants principal	3	4

ARTICLE 3: DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal, chapitre 012.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE

LE 20 OCTOBRE 2006